

Budget principal des dépenses

Avant les dernières élections, les libéraux traitaient de telles mesures fiscales d'inacceptables et de régressives. Voyez comme ils semblent, ou plutôt comme nous semblons oublier rapidement l'incroyable ressemblance entre les politiques conservatrices et libérales. Comme un ministre du gouvernement de la Saskatchewan le disait si bien il y a quelque temps, «par les élections fédérales de 1979, les Canadiens ont abandonné les oignons et se sont remis à l'ail; après les élections de 1980, nous retournons une fois de plus aux oignons».

S'il y a des lacunes dans ce qu'annoncent les prévisions, les omissions sont encore plus grandes. Les libéraux ont promis des mesures visant à réduire les disparités régionales, mais il n'en est question nulle part dans les observations faites cet après-midi par le président du Conseil du Trésor.

Il ne faut surtout pas oublier que nous sommes en face d'un parti et d'un gouvernement qui, en décembre dernier, a renversé le gouvernement parce que son budget ne stimulait pas l'économie, n'allégeait pas la charge fiscale des Canadiens et ne faisait rien pour prendre l'économie en main.

• (1630)

Les crédits dont nous sommes saisis sont présentés avec une sorte de régularité cyclique. Quand j'aurais eu l'occasion de parcourir ce document je crois qu'il prouvera encore une fois que les libéraux se soucient plus de garder le pouvoir que de tenir les promesses qu'ils ont faites aux Canadiens. Il semblerait que le manque d'intérêt qu'ils ont manifesté pour les travaux de la Chambre les deux derniers jours soit dû à ce qu'ils appellent un manque de représentation fédérale au caucus libéral. Comme ils risquent de voir cette représentation libérale diminuer encore plus, ils ne feront certainement pas grand cas des autres députés à la Chambre.

En tant que nouveau venu au Parlement j'avais espéré que le gouvernement libéral serait sensible aux besoins des Canadiens de toutes les régions du pays, conformément au régime démocratique, comme on le disait dans le discours du trône. Les événements des derniers jours ne semblent pas dénoter la volonté de servir. Ayant écouté ce qu'en disaient certains de mes électeurs je trouvais un certain mérite aux libéraux, à leur discours du trône et à l'intérêt qu'ils accordaient, paraît-il, aux autres députés. Cependant, si leur façon de faire des derniers jours est un présage de la tournure que prennent les choses, je regrette d'avoir eu la moindre confiance dans le parti libéral du Canada.

• **M. Stevens:** Madame le Président, si seulement mon préopinant et ses collègues avaient éprouvé ce manque de confiance envers les libéraux au cours de la dernière campagne électorale!

Des voix: Bravo!

M. Stevens: Je pourrais peut-être recommencer à interroger le président du Conseil du Trésor. Pourrait-il concilier pour la gouverne des députés le montant total des dépenses de 58.4 milliards de dollars dont parle le document déposé aujourd'hui avec le chiffre de 60.4 milliards dont il était question dans la déclaration d'hier soir, comme étant le total des dépenses de l'année financière 1980-1981? Pour être plus précis, pourrait-il nous expliquer cette différence de 2 milliards de dollars?

M. Johnston: Madame le Président, je crois que le vice-premier ministre et ministre des Finances (M. MacEachen) a répondu à cela hier soir lorsqu'il a mentionné que depuis la présentation du budget de décembre et depuis la préparation des crédits dont nous avons hérités en prenant le pouvoir, il s'était produit un certain nombre de changements: une augmentation du service de la dette publique et la hausse du prix international du pétrole ce qui augmente les indemnités versées aux importateurs de pétrole, pour n'en citer que deux parmi les plus significatifs; en outre, l'augmentation du supplément de revenu garanti que le gouvernement s'est engagé à mettre en vigueur, coûtera environ, je crois, 345 millions de dollars. Cela s'ajoute au chiffre d'environ 58.4 milliards figurant à ce budget principal. Vous savez, madame le Président, qu'il n'est pas exceptionnel de déposer un budget supplémentaire comme je l'ai fait aujourd'hui, qui englobe une certaine tranche de l'augmentation des montants qui figuraient dans le budget principal.

M. Stevens: Madame le Président, peut-être pourrions-nous les examiner un par un avec le président du Conseil du Trésor. Il se doit de nous dire exactement à quoi est affectée cette différence entre les montants de 58.4 milliards et 60.4 milliards. Hier soir, le ministre nous a dit que l'augmentation du service de la dette était de l'ordre de 500 millions. Le président du Conseil du Trésor pourrait-il nous dire de combien a été relevé le compte de la péréquation pétrolière, qui doit figurer j'imagine dans cet écart ou cette différence de deux milliards?

M. Johnston: Madame le Président, je n'ai pas l'intention d'analyser intégralement la différence entre le montant de 58.4 milliards qui figure dans le budget principal et le budget supplémentaire que je viens de déposer aujourd'hui, et les chiffres cités hier soir par le ministre. Il a dit alors qu'il s'agissait de simples projections. Il a aussi ajouté, si je me souviens bien, qu'il espérait que ce chiffre baisserait lorsqu'on établirait un prix pondéré du pétrole que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources parviendra, il faut espérer, à faire adopter. Il ne servirait à rien à mon avis que le président du Conseil du Trésor et le député de York-Peel se livrent à une analyse de ce genre.

M. Anguish: J'ai une question à poser au président du Conseil du Trésor, madame le Président. Au cours de son exposé de cet après-midi, il a déclaré que 5,840 années-personnes allaient être supprimées dans la Fonction publique. Pourrait-il nous expliquer où ces compressions de personnel sont à prévoir?

M. Johnston: Madame le Président, je pense qu'on s'est mépris sur le sens de mes paroles. Ce que j'ai dit, c'est que 1979-80 serait la deuxième année de réductions. Ces réductions que ces programmes ont occasionnées pour l'année en cours s'élèvent me dit-on à 5,840 années-personnes. Si le député désire des détails complets, je puis les lui donner. Ils figurent au budget. Le député a déjà affirmé qu'il n'en avait pas reçu le texte, en tout cas les réductions d'années-hommes figurent au tableau donné au début du budget principal. Je m'étonne que les porte-parole du NPD n'aient pas reçu ce tableau.